DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit septembre à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ

Pouvoirs :
Mme Flavie CHEVROT donne pouvoir à Mme Marie LAIGNEL, Mme Véronique PAUCHARD donne pouvoir à M. Abdulkasim DEMIREL, Monsieur Mickaël CHEVALIER donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER

Absents :
Mme Corinne MINETTE, M. Patrice GAUDRY

M. Alain BORNE est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : XX

Affaires Générales

D2026_63 COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget.

N° Décision	Objet	Pôle	Dépenses	Recettes
DE2026-013	Migration du logiciel Berger Levrault vers We Magnus Premium – Société Berger Levrault	Moyens Généraux	**10 321.92 € TTC**	
DE2026-014	Demande de subvention pour la rénovation thermique, remise aux normes et sécurisation du gymnase du Vilet -	Animation Sport Culture Education		**250 400.00 €**

	Agence Nationale du Sport			
DE2026-015	Demande de subvention extension du système de vidéoprotection au Lac - FIPD	Police Municipale		**31 013.00 €**
DE2026-016	Acquisition d'un terminal de paiement (TPE) - Conclusion d'un contrat de location pour la régie du Centre Culturel (C2) – JDC SA MLS Service – 48 mois	Moyens Généraux	**18.50 € / mois** **Frais de dossiers : 12 €**	
DE2026-017	Modification de la régie de recettes du service Centre Culturel (C2) de la Ville de Torcy	Moyens Généraux	-	-
DE2026-018	Mise en place du service de paiement en ligne PAYFIP pour la régie du Centre Culturel (C2)	Moyens Généraux	-	-
DE2026-019	Mise en place du service de paiement en ligne PAYFIP pour la régie du Centre Culturel (C2) – Signature du formulaire d'adhésion à PAYFIP avec la DGFIP	Moyens Généraux	-	-
DE2026-020	Fourniture et mise en place d'une solution de billetterie pour le Centre Culturel (C2) – FORUM SIRIUS	Moyens Généraux	**9 000.00€ TTC**	
DE2026-021	Augmentation de la ligne de trésorerie, portée à 1 500 000€ Crédit Mutuel	Moyens Généraux	*Conditions inchangées*	

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE PRENDRE ACTE** que Monsieur le Maire a rendu compte à l'assemblée délibérante des décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget, tel que détaillé dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal prend acte.